



## **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE UTAC**



Au sein du Groupe UTAC, nous sommes fiers de nos valeurs d'expertise, d'innovation et d'intégrité.

En tant que groupe international, nous nous engageons à comprendre et à réduire notre impact négatif sur l'environnement ou à l'améliorer activement. Nous veillerons à respecter toutes les exigences légales et réglementaires locales et mondiales qui s'appliquent à notre activité.

Cette politique présente les objectifs, mesures et procédures que le Groupe UTAC doit mettre en place et qui feront de nous une entreprise plus résiliente et plus durable.

#### **Nos objectifs sont les suivants :**

1. Progresser vers un niveau d'émissions « Net Zéro » : comprendre activement notre empreinte carbone mondiale et travailler au niveau local pour réduire nos émissions en agissant sur des leviers tels que l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources, les déplacements durables, le contrôle des matières dangereuses, la gestion des déchets ou l'amélioration de la biodiversité.
2. Mobiliser nos parties prenantes sur l'importance de protéger et d'améliorer l'environnement en
3. communiquant sur les changements qu'elles peuvent mettre en œuvre.
4. Continuer à investir dans l'amélioration de nos installations et processus mondiaux par le biais de
5. programmes d'investissement, en intégrant les recommandations de sources externes.
6. Répondre à toutes les exigences légales et réglementaires locales et mondiales et rendre compte publiquement de nos plans de gestion et de réduction des émissions.

## **PERIMETRE**

La présente politique s'applique à tous les collaborateurs et fournisseurs du Groupe UTAC associés aux pratiques de travail et à la prestation de services de l'entreprise.

Elle s'aligne sur les exigences actuelles des clients et des investisseurs, ainsi que sur les tendances et recherches mondiales dans le cadre des efforts déployés pour faire face à la crise climatique.



Cette politique s'applique aux collaborateurs qui évoluent dans tous les établissements de UTAC, et nous encourageons également les intervenants externes à continuer de suivre de bonnes pratiques environnementales dans leur propre entreprise.

## NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

### Avancer vers le Net Zéro

Afin de rester compétitif et de renforcer la résilience au sein de notre entreprise et de nos communautés locales et mondiales, le Groupe UTAC ambitionne d'atteindre un objectif de zéro émission nette. À cette fin, les actions suivantes seront mises en œuvre par le Groupe UTAC :

- Calculer le bilan carbone du Groupe à partir des données d'émissions Scope 1, 2 et 3 selon le Protocole des gaz à effets de serre.
- Établir des plans annuels de réduction des émissions de carbone modélisés sur la base des opérations courantes.
- Soumettre nos données sur les émissions à l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour une validation externe qui s'appuie sur les recherches les plus récentes sur les changements climatiques.
- Partager nos données via diverses communications internes et externes, selon le cas.

L'initiative Science Based Targets (SBTi) a validé les objectifs la réduction de gaz à effet de serre, sur base de données scientifiques, soumis par le Groupe UTAC, conformément aux critères et recommandations du SBTi (version 5.2 des critères).

Le SBTi a classé l'ambition des objectifs des Scopes 1 et 2 du Groupe UTAC comme étant conforme à une trajectoire de 1,5°C.

Nos objectifs de réduction à court terme fondés sur la science sont les suivants :

- Le Groupe UTAC s'engage à réduire les émissions absolues de GES de Scope 1 et 2 de 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2022.
- Le Groupe UTAC s'engage également à réduire de 25 %, dans le même délai, les émissions absolues de GES de Scope 3 provenant des biens et services achetés, des biens d'équipement et des activités liées aux combustibles et à l'énergie.

### Gestion des espaces

Le Groupe UTAC possède ou gère de grandes superficies de terrain sur lesquelles sont implantés nos installations opérationnelles et nos bureaux. Nous travaillons avec



des collègues internes et des personnes ou organisations externes pour entreprendre des formations et des initiatives visant à :

- Maintenir ou accroître la biodiversité locale, notamment par la plantation d'arbres, la réintroduction de fleurs sauvages, la pratique de l'apiculture et la gestion de la faune sauvage.
- Stockage et utilisation de produits chimiques – faire en sorte que tout carburant, nettoyant ou autre produit chimique dangereux pour l'environnement soit utilisé, stocké, nettoyé et signalé de manière appropriée.
- Développement planifié – Travailler avec les autorités locales et les organisations environnementales pour assurer la conformité légale et réglementaire afin de protéger et/ou améliorer la biodiversité lors du développement de projets sur nos terrains.

## Gestion de l'énergie et de l'eau

La consommation d'énergie et d'eau exerce un impact environnemental important dans nos divers sites à travers le monde. UTAC s'engage pour gérer au mieux son efficacité énergétique et hydrique, en adoptant une approche « site par site » pour apporter des améliorations en fonction des conditions locales et de la phase actuelle de développement.

Grâce à des systèmes de gestion des installations appropriés, UTAC s'engage à :

- Évaluer chaque site indépendamment des autres pour créer des plans d'amélioration.
- Si nécessaire, allouer des budgets d'investissement et d'exploitation à chaque site pour entreprendre des améliorations hiérarchisées.
- Sensibiliser aux mesures d'efficacité énergétique et hydrique pour inciter les collaborateurs de UTAC à modifier leurs comportements et encourager la réduction de la consommation.
- Acheter des équipements à haute efficacité énergétique.
- Surveiller et examiner l'avancement et les coûts, des solutions technologiques ou systémiques d'efficacité énergétique pour le développement futur des sites.

## Gestion des déchets

Tous les sites du Groupe UTAC doivent œuvrer à la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets pour développer une économie circulaire. Dans la mesure du possible, cela peut se faire de plusieurs manières :

- Déchets de bureau – utilisation de papier, cartouches d'imprimante, équipements électroniques, etc. • Zéro déchet mis en décharge (si possible)
- Compostage des déchets alimentaires.



- Conformité – assurer une élimination appropriée des déchets, avec documentation et contrôle des prestataires de gestion des déchets.
- Changement de comportements, par exemple réduction du recours aux plastiques à usage unique sur nos sites, réduction du gaspillage alimentaire ou réduction des emballages.
- Achat d'articles ou de matériaux « rénovés » ou « d'occasion » de haute qualité dans la mesure du possible.

## Transport durable

Le Groupe UTAC est un fournisseur clé dans le secteur automobile / de la mobilité. Dans la mesure du possible, nous encourageons nos collaborateurs à adopter des modes de transport plus durables pour :

- Les trajets entre le domicile et le travail
- Les déplacements sur site – courts trajets entre les bureaux et les installations d'essai (en particulier sur les grands sites)
- Les voyages d'affaires (individuels ou collectifs) pour les visites commerciales et les réunions avec des clients, ou pour des visites de site ou des réunions à l'étranger
- Les transports de produits mis à l'essai entre les installations de UTAC et nos clients, c'est-à-dire les services de livraison

## Achats durables

Le Groupe UTAC s'engage à créer une chaîne d'approvisionnement plus durable, ainsi qu'à réduire les déchets, par le déploiement de son Code de Conduite des Fournisseurs et de sa politique d'Achats Durable (GRL.006.FR). L'équipe Achats du Groupe travaille à la création d'un système centralisé qui évaluera formellement les principaux fournisseurs du Groupe et qui encouragera des pratiques d'achats plus durables.

Lorsque vous décidez d'acheter de nouveaux produits ou services, veuillez prendre en considération les aspects suivants :

- Matériaux écologiques alternatifs, emballage réduit ou livraison à faible kilométrage
- Produits de meilleure qualité qui dureront plus longtemps – lutter contre la culture du « jetable »
- Produits pouvant être revendus, réparés, réutilisés ou facilement recyclés
- Fournisseurs ayant un engagement/bénéfice socio-économique et environnemental plus large



## ADOPTION ET EXAMEN

La présente politique prend effet immédiatement et sera revue autant que nécessaire ou au moins tous les 3 ans par le Groupe, la responsabilité en incombant aux personnes/organes suivants :

- Comité directeur pour la santé, la sécurité et l'environnement
- Comité exécutif

Cette procédure de révision permettra de faire en sorte que la politique suive l'évolution de la législation en vigueur, des normes du travail et des bonnes pratiques telles qu'elles doivent être appliquées au sein du Groupe UTAC et dans les pays où nous intervenons.

Si vous souhaitez discuter des pratiques environnementales abordées dans la présente politique ou y contribuer, veuillez vous adresser à votre manager responsable localement de la Gestion environnementale ou contactez [esg@utac.com](mailto:esg@utac.com)

Date:

17/2/25.

**Connor McCormack**  
Group CEO, UTAC